LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL ADMINISTRATION DU 7 AVRIL 2023
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT PATERNE – LE CHEVAIN

L'an deux mil vingt-trois, le sept avril à quatorze heures, le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël TOUCHARD.

Etaient présents : Monsieur, TOUCHARD, Mesdames VIEL, RAUX, COSSON, DELAFOSSE, KERIO et DIEN.
Absents excusés : Monsieur PERRONNIS
Absente : Madame VIDIE
Secrétaire de séance : Madame Raux
Date de convocation : 27 MARS 2023
Affichage : 12 avril 2023

En exercice	9
Présents	7
Pouvoirs	0
Votants	7

Date de convocation : 27 mars 2023

Ordre du jour :

1- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 20/01/2023
2- Vote des comptes administratifs CCAS et résidence autonomie 2022
3- Approbation des comptes de gestion CCAS et résidence autonomie 2022
4- Affectation des résultats 2022 CCAS et résidence autonomie 2022
5- Vote du Budget Primitif 2023 CCAS et résidence autonomie 2023
6- Subventions 2023
7- Tarif Barbecue 2023
8- Aides facultatives
9- Animation Repas des ainés
10- Contrat de séjour résidence autonomie
11- Règlement distribution alimentaire
12- Modification recrutement service civique
13- Questions et informations diverses.

❖ APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, à l'unanimité:

- **APPROUVE** le procès-verbal du 20 janvier 2023,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

❖ DELIBERATION N° CCAS2023-05/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU C.C.A.S

Vu la délibération n° CCAS 2022-7 votant le budget primitif 2022,
Vu la délibération n° CCAS 2022-026 votant la décision modificative n°1 du BP 2022,

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, à l'unanimité:

- **DECLARE** les opérations de l'exercice 2022, définitivement closes et annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi pour le budget C.C.A.S.,

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Monsieur Touchard réintègre la séance.

❖ **DELIBERATION N° CCAS2023-06/VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET RESIDENCE AUTONOMIE**

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, à l'unanimité:

- **DECLARE** les opérations de l'exercice 2022, définitivement closes et annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi pour le budget résidence autonomie,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Unanimité

Monsieur Touchard réintègre la séance.

❖ **DELIBERATION N° CCAS2023-07/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 C.C.A.S**

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, à l'unanimité:

- **DECLARE** que le compte de gestion 2022 du budget C.C.A.S, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **AUTORISE** Monsieur Le Président ou son délégué à signer tout document utile à ce dossier.

❖ **DELIBERATION N° CCAS2023-08/APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 RESIDENCE AUTONOMIE**

- **DECLARE** que le compte de gestion 2022 de la résidence autonomie est conforme au compte administratif suite à la modification des excédents antérieurs reportés.
- **AUTORISE** Monsieur Le Président ou son délégué à signer tout document utile à ce dossier.

- **DELIBERATION N° CCAS2023-09/ AFFECTATION DES RESULTATS 2022 C.C.A.S**

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, à l'unanimité:

- **AFFECTE** les résultats du C.C.A.S tels que présentés ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur Le Président ou son délégué à signer tout document utile à ce dossier.

- **DELIBERATION N° CCAS2023-010/ AFFECTATION DES RESULTATS 2022 BUDGET RESIDENCE AUTONOMIE**

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, à l'unanimité:

- **AFFECTE** les résultats 2022 de la Résidence Autonomie tels que présentés ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur Le Président ou son délégué à signer tout document utile à ce dossier.

- **DELIBERATION N° CCAS2023-011/ BUDGETS PRIMITIF 2023 C.C.A.S**

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, à l'unanimité:

- **VOTE** les chapitres du budget primitif 2023 du CCAS présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document utile à ce dossier.

- **DELIBERATION N° CCAS2023-012/ BUDGETS PRIMITF 2023 BUDGET RESIDENCE AUTONOMIE**

Il est proposé au Conseil d'Administration de voter le budget 2023 de la résidence

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, à l'unanimité:

- **VOTE** les chapitres du budget primitif 2023 de la résidence autonomie présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document utile à ce dossier.

❖ DELIBERATION N° CCAS2023-013/ DEMANDES DE SUBVENTION

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, à l'unanimité:

- **VOTE** les subventions aux associations aux montants proposés ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document utile à ce dossier.

❖ DELIBERATION N° CCAS2023-014/ TARIFS BARBECUE 2023

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, à l'unanimité:

- **FIXE** les nouveaux tarifs du barbecue pour l'année 2023 comme suit ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

❖ DELIBERATION N° CCAS2023-015/ AIDES FACULTATIVES

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, à l'unanimité:

- **ACCORDE** à titre exceptionnel une aide de 80€ au dossier n° AF2023-02.
- **REFUSE** d'attribuer une aide au dossier AF2023-03,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document utile relatif à ce dossier.

❖ DELIBERATION N° CCAS2023-016 /ANIMATION REPAS DES AINES 2023

.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, à l'unanimité:

- **CHOISIT** le spectacle de divertissement de M. Bodin Patrick en duo pour les Ainés de la commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer le contrat de prestation et tout document utile à ce dossier.

❖ DELIBERATION N° CCAS2023-017 /CONTRAT DE SEJOUR RESIDENCE AUTONOMIE

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, à l'unanimité:

- **ADOPTE** le contrat de séjour de la résidence autonomie tel que présenté,

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à modifier ou préciser le contrat si cela semble nécessaire.

❖ DELIBERATION N° CCAS2023-018/APPROBATION REGLEMENT DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, à l'unanimité:

- **ADOPTE** les nouvelles modalités d'accès à la distribution et subventionnement de cette action
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à modifier ou préciser le contrat si cela semble nécessaire.

❖ MODIFICATION RECRUTEMENT SERVICE CIVIQUE

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, à l'unanimité:

- **REPORTE** la décision de recrutement de deux personnes en service civique,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à modifier ou préciser le contrat si cela semble nécessaire.